

RÉUNION

**CONSEIL MUNICIPAL  
de RIVES-EN-SEINE**

Art. 48 de la Loi du 5 avril 1884

**Le Conseil Municipal**

se réunira en séance ordinaire

**Salle de la Tour d'Harfleur**

**Rives-en-Seine / Caudebec-en-Caux**

**Le jeudi 8 novembre 2018 à 20 heures 30**

**OBJET de la RÉUNION :**

- Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine
- Tarifs communaux
- Fourrière automobile – Convention pour l'enlèvement et la garde des véhicules (SOUS RESERVE)
- Label Eco quartier
- Bâche incendie – La Peupleraie à Villequier
- Friche «Bécu » – Déconstruction
- Eglise Notre Dame de Caudebec-en-Caux – Marché de Maîtrise d'œuvre pour sa restauration
- Habitat 76 – Résidence de l'Ambion – Echange de terrain
- Les Etelles – Vente des locaux
- Décisions modificatives budgétaires
- Logéal – Allongement de la dette / Garanties d'emprunts
- Autorisation d'engager, mandater et de liquider des dépenses d'investissement du budget de Rives-en-Seine jusqu'à l'adoption du budget 2019
- Seminar – Vente de logements
- Convention de participation pour le risque « prévoyance » - Mandat au Centre de Gestion de Seine-Maritime
- Contrat groupe d'assurance des risques statutaires
- Protection des données – Convention avec l'Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités
- Aides scolaires écoles publiques – Année scolaire 2018/2019
- Classe de neige 2019 – Groupe scolaire de la Caillouville et Jacques Prévert
- Participation financière Ecole Saint Joseph
- Aides scolaires école privée Saint Joseph – Année scolaire 2018/2019
- Fonctionnement du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (RASED) (SOUS RESERVE)
- Conseil Municipal des Jeunes – Modification du règlement intérieur et des élections
- Convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs couverts par les élèves du collège
- Informations et questions diverses

Fait à Rives-en-Seine, le 2 novembre 2018

Bastien CORITON



*Bastien Coriton*

Maire de Rives-en-Seine